

Quel sort pour le centre médico-commercial à Épouville ?

# La découverte d'amiante stoppe le chantier

A Épouville, commune de l'agglomération havraise, les travaux pour une zone médico-commercial sur l'emplacement de l'ancienne usine Evers ont été stoppés aussi vite qu'ils ont commencé. Des déchets amiantés ont été mis à jour. Une étude son projet reste à l'état de friche industrielle.

L'histoire remonte à plusieurs années avec en ligne de mire le site des anciens établissements Evers situé au lieu-dit le Centre, à Épouville. Cette société, qui fabriquait des plaquettes de freins, des joints et gaines réfractaires et des pièces d'isolation à base d'amiante, a laissé depuis des décennies des terrains pollués avec de l'amiante.

Peu avant 1995, le propriétaire et la municipalité ont eu la volonté de réhabiliter ces terrains pour y construire des logements et un centre commercial. Ce dernier est sorti de terre, mais l'état pollué du site a nécessité des analyses. "La DRIRE a demandé une étude simplifiée des risques et l'inter-ruption du chantier, mais celui-ci a continué", explique l'association écologie Éco-Choix qui suit de près le dossier. Les confrontations ont alors commencé avec le maire de l'époque, Claude Evers, "propriétaire des anciens établissements Evers", souligne Éco-Choix. L'affaire a conduit les différentes parties à s'expliquer devant les tribunaux. Un second projet est né en 2000 qui a eu pour effet le démontage de bâtiments, puis un troisième en 2002 avec dépôt de permis de construire pour la zone médico-commercial, à droite du supermarché existant, dont le chantier a démarré il y a quinze jours, avant d'être stoppé net.

## Étude détaillée des risques

"Comme il fallait s'y attendre, dès le

démarrage des travaux, l'entreprise Gasteau a mis à jour des déchets amiantés explique Thierry Lecerf, de l'association Eco-Choix. Des habitants qui veillaient ont alerté entre autre l'inspection du travail, les Verts et notre association pour que des mesures soient prises".

"Nous avons demandé au liquidateur de l'usine Evers une étude détaillée des risques", explique-t-on à la DRIRE (Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Haute-Normandie). Elle devrait être lancée au plus tard pour le 15 novembre, mais les conclusions pourraient ne pas être connues avant plusieurs mois. Pour le premier centre commercial, la solution adoptée fut simple : la couverture de la zone polluée par une dalle de béton afin de confiner le bâtiment. "Ce qui est dangereux avec l'amiante, ajoute la DRIRE, c'est la remise en suspension des fibres d'amiante. Par contre, il n'y a pas de problème direct de pollution de l'eau. Quant aux solutions envisagées pour sécuriser la parcelle en question aujourd'hui, il faut attendre les conclusions de l'étude et ses recommandations : enlever ou confiner".

## Qui paie la facture ?

"Ça fait dix ans que nous travaillons sur ce projet de centre médico-commercial pour regrouper dans le centre les commerçants mais aussi les professionnels de la santé : médecin,

pharmacien, kinésithérapeute. Aujourd'hui, j'ai peur que toute cette affaire prenne dix ans et que le projet s'écroule", déclare pour sa part Gilbert Conan, maire d'Épouville. Ce qui fait peur au premier magistrat de la commune, c'est le coût de l'étude et des mesures à réaliser et l'impossibilité pour le liquidateur de payer la facture. "Si personne en face ne paye, l'état ne peut rien faire. On ne cofinance pas un chauve ! Nous n'avons pas les moyens, nous commune, de dépoli-

liser un site aussi grand qui, de plus, ne nous appartiendrait pas". Pour faire avancer le projet, le maire évoque toutefois une piste. "Je suis prêt à discuter avec le liquidateur et à l'aider pour financer l'étude. Mais pour négocier, il me faut les chiffres et ensuite, si une coopération est possible, l'aval du conseil municipal. Nos petits commerçants qui complètent sur le projet du centre médico-commercial ont aujourd'hui le couleau sous la gorge".

Cédric THOMIRE



C'est sur ce terrain actuellement pollué par l'amiante que sera certainement construit le centre médico-commercial, mais dans des conditions qui restent à déterminer